

notre politique s'y trouvent indiquées, et à part le mérite incontestable d'un bon nombre de ces productions, toutes, même en apparence les plus insignifiantes, ont une double valeur ; d'abord au point de vue de l'histoire politique, ensuite au point de vue de l'histoire littéraire.

Chose assez remarquable, plusieurs des hommes politiques eux-mêmes qui ont charmé leurs loisirs en cultivant la poésie, ont choisi des thèmes tout différents et peuvent se classer parmi les poètes de la seconde ou de la première catégorie. M. Morin figure, au *Répertoire*, pour deux pièces seulement : la chanson *Riches cités, gardez votre opulence*, qui a eu de la vogue en son temps, et une autre jolie pièce, *la Baie de Québec*.* M. Denis-Benjamin Viger a écrit quelques épigrammes bien tournées ; mais elles n'ont aucun caractère politique.

Je l'ai déjà dit, une forte proportion des poésies que j'appellerai patriotiques ou politiques, ont été publiées sous l'anonyme. Cette circonstance peut expliquer les imperfections que l'on y rencontre. Le sentiment de la responsabilité est comme l'œil du maître ; il voit ou fait voir bien des choses qui échappent aux autres regards. Et cependant quelques-unes de ces productions en disent plus que des volumes sur l'état de société qui les a fait naître.

Qui ne serait touché, par exemple, des sentiments exprimés dans ces vers, qui terminent une pièce anonyme intitulée *Plainte et espoir*, et publiée à la date de 1831 ?

“ Peuple isolé, qui n'as d'appui que toi,
Que tes vertus et le dieu de tes pères,
Peuple chéri, si, comme je le croi,
De tes malheurs un jour tu te libères,
Si d'Albion la justice enfin luit,
Redis ces vers que la douleur m'inspire ;
Quand je serais dans l'éternelle nuit,
Mon ombre encor reviendrait te sourire.”

* Une petite pièce intitulée *le Berger malheureux* est signée A. N. M., et indépendamment de la coïncidence des initiales, la tournure et l'esprit de ces vers me porteraient à les attribuer à M. Morin, qui, cependant, n'aurait eu à la date qu'ils portent (1820) que seize ou dix-sept ans.